

CONTRAT DE VENTE AVEC TRANSFERT DE PROPRIETE

PRÉAMBULE :

La Ville d'ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN a été le foyer de la Société Alsacienne de Construction Mécaniques (SACM), qui y fabriqua des locomotives jusqu'en 1956.

L'exposition au centre ville d'une de ses locomotives sera un témoignage du passé industriel de la Ville.

Dans le cadre de la restructuration de son centre ville, la Ville d'ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN souhaite acheter une locomotive issue des ateliers SACM afin de l'intégrer dans le secteur rénové.

1. LE VENDEUR

Société Constructions Ferroviaires GIRAGR Société à responsabilité limitée au capital de 7 623 euros , siège social : 33920 Saint Girons d'Aiguevives, registre du commerce 332086115 RCS Blaye, APE 354 A-287P, représentée par Monsieur Yves OCQUIDENT, agissant en qualité de gérant et en qualité d'importateur MALOWA.

Portant, dans cet acte, la dénomination de " VENDEUR "

d'une part, et

2. L'ACQUEREUR

La Ville d'Illkirch-Graffenstaden, représentée par Monsieur Jacques BIGOT, Maire, agissant au nom et pour le compte de la Ville d'Illkirch-Graffenstaden, conformément à une délibération du Conseil Municipal du....., dont un extrait conforme demeure joint.

Portant, dans cet acte, la dénomination d'ACQUEREUR ",

d'autre part,

il a été convenu et arrêté ce qui suit :

Article 1 : Objet du contrat

Le présent contrat a pour objet la vente et la livraison et l'installation par la société GIRAGR à la Ville d'ILLKIRCH d'une locomotive à vapeur BR52 8009 ex 52-1605, construite à l'usine de GRAFFENSTADEN avec le numéro de fabrication 7872.